



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

Ateliers - Accompagnement des élèves : collège-lycée : 2021-2022

Madame, Monsieur,

Plusieurs ateliers et temps d'accompagnement sont proposés à vos enfants au collège et au lycée. Ils s'inscrivent dans le développement intégral des jeunes qui nous sont confiés.

1. Ateliers :

- **AS (Association Sportive) collège et lycée :**
Collège : Tennis de table ; Badminton ; Acrocirque
Lycée : Fitness – Remise en forme ; Badminton
- **PSC1 (formation obligatoire aux 1ers secours)** pour tous les élèves de 4^{ème} en juin 2022.
- **THEATRE : classes de collège**, Mme Thevenot/ Mme Marie pour les élèves ayant suivi cet atelier au 1er degré et souhaitant le poursuivre au collège.
- **ECHECS : classes de collège et de lycée**, Association Paris jeunes Echecs.
- **DANSE : classes de collège**, Mme FARDAUD
- **Atelier PHOTO : classes de collège**, M. CHAUSSOIS, Association « Objectifs images »
- **Atelier chorale : classes de collège**, M. BOUFFLET.
- **Atelier déclamation :** classes de 2nde-1ère

2. Concours : pour tous les élèves

- **CONCOURS KANGOUROU :** CM1-CM2 et classes de collège.
Sur temps de cours. Concours national de mathématiques.
- **BIG CHALLENGE** classes de collège
Sur temps de cours. Concours national d'Anglais
- **Concours AL KINDI** classes de 4^{ème} et de 3^{ème}
Sur temps de cours

Institution Jeanne d'Arc - 44, rue Gabriel Péri - 92120 MONTROUGE.

Téléphone : 01-42-53-18-95 - Site internet: jamontouge.com



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

3. Accompagnement :

▪ ETUDES DIRIGÉES, 6ème-5ème.

Encadrement assuré par des professeurs ou des éducateurs habilités

A partir du mois d'octobre le lundi, le mardi et le jeudi selon l'effectif (minimum 6 élèves inscrits).

Inscriptions à la demande de la famille ou sur proposition de l'équipe pédagogique.

Durée des séances : 1h.

▪ ATELIERS : Mathématiques-Français

Encadrement assuré par des professeurs de la matière. Séances de 45 minutes sur la pause méridienne.

Groupes de 8 à 10 élèves maximum.

Les informations relatives au contenu de ces ateliers seront précisées à la rentrée.

Pour toutes les propositions, les modalités d'inscription vous seront communiquées à la rentrée. La contribution des familles est disponible dans le règlement financier de l'établissement.

Convaincues que ces propositions enrichiront la formation académique et personnelle de vos enfants, nous vous remercions pour votre confiance et vous prions de croire en notre entier dévouement.

Laure MATHELON
Chef d'établissement

Catherine MAIGNANT
Directrice Adjointe

Myriam BLANCHARD
Responsable de Vie scolaire